

*Prestations de retraite supplémentaires—Loi*

Ils parlent de prestations de sécurité sociale et ils ont bien raison, car ce projet de loi et les autres portent sur les pensions. Cela fait partie de notre système de sécurité sociale. Dans un avenir assez proche, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux feront le nécessaire pour rogner sur le système fondamental que nous avons érigé au fil des ans en matière de services de santé et d'assurance hospitalière. Les évêques ont ensuite dit ceci en parlant des stratégies actuelles du gouvernement:

Ainsi, pour combattre l'inflation, faut-il adopter des mesures d'austérité telles que le programme fédéral de restrictions des salaires de 6 et 5 pour cent, de coupures dans les dépenses sociales (par exemple, les budgets des hôpitaux, l'assurance-santé, les services publics et l'éducation, et dans l'aide étrangère) plutôt que des mesures de contrôle des profits et des prix. S'ajoute à cet ensemble de mesures série série de réductions d'impôts et d'incitations directes à l'investissement en faveur de certains secteurs tels l'industrie pétrolière. En réalité, la stratégie actuelle de relance économique attache plus d'importance à la survie du capital qu'à celle du travail.

Voilà ce qu'ils pensent de l'orientation des programmes du gouvernement. Ils ont ensuite dit ceci:

Simultanément, les travailleurs, les chômeurs, les jeunes et ceux qui vivent d'un revenu fixe doivent de plus en plus faire des sacrifices.

C'est précisément ce que fait le gouvernement, monsieur le Président. Les personnes qui vivent d'un revenu fixe sont nos pensionnés; on leur demande de supporter le fardeau, de subir les conséquences des erreurs que le gouvernement fédéral commet depuis quelques années au niveau des programmes. Les évêques, parlant des nouvelles orientations, disent ceci:

Une nouvelle orientation économique exige un changement dans l'ordre des valeurs et des priorités. Il faut accorder préséance, non pas à la maximisation des profits et à la croissance, mais à la satisfaction des besoins humains de tous... Aussi devient-il nécessaire d'élaborer une stratégie qui mette avant tout l'accent sur la lutte contre le chômage par une stimulation de la production et la création d'emplois permanents dans les secteurs de base; par la mise en œuvre d'un programme de contrôle de l'inflation plus équilibré et plus équitable; et enfin, par le maintien des programmes de soins de santé, des mesures de sécurité sociale et d'aide spéciale.

Je ne suis pas membre de l'Église catholique romaine, monsieur le Président, mais je trouve que les idées exprimées dans cette déclaration reposent sur des principes qui pourraient être adoptés pour le plus grand bien des Canadiens, peu importe leurs convictions religieuses. J'exhorte le gouvernement à réfléchir à ce qu'il fait, et à se rendre compte qu'il fait supporter les difficultés que nous connaissons aux personnes qui peuvent le moins subir les conséquences des décisions que le gouvernement prend.

**M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest):** Monsieur le Président, alors que j'interviens au sujet de ce dernier amendement au bill C-133, la question de confiance que n'ont cessé de soulever tous ceux qui ont témoigné devant le comité me revient à l'esprit. Je trouve plutôt étrange qu'un député libéral manque de façon si flagrante de confiance dans la parole de son parti et le gouvernement auquel il appartient et qu'il juge nécessaire de proposer un amendement d'expiration qui réitère ce que le gouvernement a déjà indiqué. Si un député du parti libéral prend sur lui de proposer un amendement qui témoigne de son manque de confiance dans son parti, puisqu'il veut le forcer à se prononcer pour éviter toute méprise—que doivent penser alors les députés de l'opposition? Que doivent penser les

Canadiens auxquels on a donné tant de raisons de douter de la bonne foi du gouvernement libéral? Beaucoup de questions se posent, monsieur le Président, mais le gouvernement n'y a pas répondu dans le cadre de ce débat.

• (1620)

C'est avec grand regret que jeudi dernier mes collègues néo-démocrates et moi-même avons assisté aux efforts déplorables des conservateurs de l'opposition officielle visant à faire adopter ce projet de loi rapidement. Leur opposition a été minime. Il y a de nouveau de quoi se poser des questions sur les motivations de ce parti. Les conservateurs n'ont pas compris les mesures coercitives prévues par le gouvernement pour imposer les mesures d'austérité dans le budget de juin 1982. Je le répète, ils n'ont pas étudié le bill C-124, le premier projet de loi adopté dans le cadre du programme des 6 et 5 p. 100, dans une perspective globale. Ils l'ont appuyé, puis ils se sont opposés publiquement aux bills C-131, C-132 et C-133 qui en ont découlé. On a peine, aujourd'hui, à croire à leur bonne foi.

Tout le cinéma que fait ce parti me fait penser à un jeune homme qui après avoir mis une jeune fille dans une situation embarrassante s'enfuit au moment de la naissance de l'enfant. C'est là le type de jeu auquel le parti conservateur se livre. Les conservateurs étaient tous en faveur du bill C-124, de l'austérité forcée, de la rupture de contrats écrits, et ils ont maintenant le front de prétendre s'opposer aux rejets légitimes—ou peut-être illégitimes—du projet de loi de départ.

Je pense que bien peu de Canadiens tiendraient en grande estime un jeune homme qui, après avoir fait un enfant à une jeune fille, quitterait la ville et n'assumerait pas ses responsabilités. C'est pourtant le type de mépris que mérite le parti conservateur pour son comportement dans cette affaire. Il ne faudrait pas être surpris de voir les Canadiens décider d'un mariage forcé entre les deux autes partis à la Chambre.

**M. McKenzie:** Laissez cela à Svend Robinson!

**M. Kristiansen:** Une autre analogie est apparue en comité.

**M. Reid (St. Catharines):** J'espère qu'elle a plus d'étoffe que la dernière.

**M. Kristiansen:** Elle en a du moins plus que certains de mes collègues conservateurs à ma droite. Leur manque de constance porte à croire qu'ils en ont très peu.

Ce fut comme une avalanche, monsieur le Président, quand le premier ministre (M. Trudeau) et le chef de l'opposition (M. Clark) ont fait dévaler de la Colline la grosse pierre qu'est le bill C-124. Ils ont uni leurs efforts, réclamant l'austérité obligatoire contre les retraités et les fonctionnaires mais à mesure qu'il dévalait la pente, le rocher en question prit de la vitesse. Car ce ne sont plus uniquement les fonctionnaires qui sont maintenant visés par le bill C-124, mais les mères de famille, les enfants dont les allocations sont diminuées, les pensionnés de la vieillesse ainsi que les anciens fonctionnaires à la retraite. Le chef de l'opposition soutient maintenant qu'il n'a fait que lancer la première pierre. C'est ainsi que commence toute avalanche, monsieur le Président. Le moindre des hommes publics devrait le savoir.